

HÉRITAGE ANTIQUE ET INNOVATIONS DANS LES TRÉSORS D'ÉGLISE DU HAUT MOYEN ÂGE

JEAN-PIERRE CAILLET

UDC 247

264-1

Original scientific paper

Manuscript received: 15. 10. 1994.

Revised manuscript accepted: 01. 04. 1995.

J.-P. Caillet
Université Paris X
Nanterre
France

Le notion de trésor d'église évoque souvent les ensembles conservés pour les époques romane et gothique. Mais l'apport des siècles antérieurs, et les liens qui subsistent avec les trésors de l'Antiquité gréco-romaine, manquent de présentation synthétique. C'est à l'esquisse de cela que l'on s'attachera ici.

En correspondance avec ce qui se constate dans d'autres domaines - costume liturgique, mais aussi partis architecturaux, l'étude des trésors ne révèle en définitive aucun bouleversement brutal: il s'agit d'une évolution progressive, mais dont l'ampleur marque bien l'importance des "siècles obscurs".

La notion de trésor d'église évoque spontanément une réalité: celle d'innombrables objets aujourd'hui conservés dans diverses collections, et de quelques prestigieux ensembles comme ceux de Conques ou d'Aix-la-Chapelle, encore *in situ*; les époques romane et gothique en offrent donc d'emblée la meilleure illustration. Cela s'impose si fortement aux médiévistes eux-mêmes que l'on pouvait lire récemment encore, dans les actes d'un colloque de haute tenue et avec une signature des plus autorisées, que le trésor d'église était une "création artistique majeure de l'an Mil".¹ Et, de fait, sans nier que d'importants travaux aient été consacrés à la période antérieure,² ce sont surtout les attestations relatives à un Moyen Âge bien avancé que l'érudition de ces dernières décennies a nettement privilégiées: renvoyons, à titre d'exemple, à l'exposition *Ornamenta ecclesiae* de Cologne pour les trésors romans;³ et le désormais classique ouvrage de P. Lasko⁴ ne remonte guère au delà du règne de Charlemagne. Il s'ensuit que l'apport exact des premiers siècles médiévaux, et les liens qui subsistent avec les trésors de l'Antiquité gréco-romaine, manquent de présentations synthétiques. C'est ce à quoi nous voudrions ici nous attacher; il ne s'agit pas de prétendre à une investigation exhaustive: mais à l'aide de quelques considérations sur la typologie des objets et sur leur emploi, sur leurs arrières-plans économiques, sociaux et naturellement religieux, nous tenterons de dégager les grandes lignes du processus dont le monde paléochrétien et l'Europe "barbare" ont vu le dévèlement.

La continuité à l'égard des usages des siècles antérieurs se trouve attestée dès l'époque carolingienne lorsque, dans le cadre de sa politique de fondations consécutive à la promulgation de l'Edit de Milan, l'empereur constitue les tout premiers trésors d'église. Rappelons que notre source majeure à ce sujet est le *Liber Pontificalis* de Rome, à la réserve près que le compilateur du VI^e s. y a attribué à Constantin certaines dotations - comme celle de Saint-Paul-hors-les-murs, par exemple - manifestement postérieures; mais la rédaction paraît sinon avoir été fondée sur des archives fort anciennes, contemporaines sans doute du règne du premier empereur chré-

tien.⁵ On constate d'abord dans ce document que les vaiselles de métal précieuses destinées aux sanctuaires de l'*Urbs* ne se distinguent guère, typologiquement parlant, de celles couramment en usage dans le monde païen: il est ainsi fait mention de *candelabra*, de *patenae*, de *scyphi*, d'*amae* et de *calices*, soit d'éléments de luminaire, de plats et de récipients à liquides dont la dénomination correspond tout à fait à celle des pièces détenues par des particuliers aisés, ou souvent offertes en ex-voto à des temples;⁶ le texte spécifie à l'occasion que l'on a affaire à des *calices ministeriales*,⁷ et donc prévus pour le service divin, mais sans que cela implique une configuration nouvelle. Un décor à caractère chrétien est certes expressément mentionné pour d'autres objets: c'est notamment le cas, dans la basilique du Latran, pour un *fastigium* d'argent associé à la représentation du Christ et des apôtres;⁸ mais cela ne suffit pas pour envisager un démarcage véritable à l'égard de ce qui existait auparavant, puisque la correspondance peut alors s'établir avec diverses effigies en relief ou en ronde-bosse fréquentes dans les sanctuaires païens.

Si l'on se transporte deux ou trois siècles plus tard, dans le contexte de la Gaule mérovingienne, la même continuité se manifeste dans plusieurs testaments d'évêques: ainsi dans celui de Didier d'Auxerre, au début du VII^e s., le prélat destine à diverses églises de sa ville des dizaines de pièces d'orfèvrerie dont plusieurs à sujets mythologiques; une seule, apparemment, ornée d'une croix et de deux personnages, présentait un caractère chrétien.⁹ Encore en plein IX^e s., le testament du marquis Ewrad de Frioul en faveur de ses enfants énumère une série d'objets provenant de la chapelle privée du dignitaire, dont des *calices* et *patenae* de métal précieux, sans autre précision;¹⁰ les termes de l'inventaire pourraient là, de prime abord, inciter à une différenciation d'avec les autres vases et plats - *anapi*, *scyphi*, *garales*, *scutellae* - d'usage apparemment non liturgique; on observera cependant une prudente réserve dans la mesure où un texte de Réginon de Prüm suggère que les *calices* pouvaient toujours être d'usage profane, seule la matière - or ou argent - s'y trouvant requise pour qu'ils soient propres au service religieux.¹¹

Les composantes du trésor d'église médiéval constituent d'autre part un véritable patrimoine, dont la valeur purement marchande se trouve largement prise en compte. C'est là un autre aspect de la continuité par rapport au monde antique: on relève en effet, dans les inventaires de trésors dont on dispose de plus en plus fréquemment à partir de l'époque romane, des indications du poids de métal précieux de chaque pièce tout aussi scrupuleuses qu'elles l'étaient dans le *Liber pontificalis* de Rome à propos des dotations de Constantin, et bien auparavant encore dans les inventaires des sanctuaires gréco-romains où, comme le montrent les comptes de Délos, on effectuait même périodiquement des vérifications de pesées.¹² En fonction même des richesses considérables que représentaient ces ensembles, ils étaient alors souvent l'objet de spoliations: contentons-nous d'évoquer ici les confiscations opérées par Néron pour réaliser certaines de ses entreprises;¹³ et, ainsi que l'a récemment rappelé F. Barrate, il était implicitement admis dans le monde romain que les trésors des temples constituaient une réserve dans laquelle l'Etat ou la cité pouvaient puiser en cas de nécessité, soit en temps de guerre surtout mais aussi parfois en temps de paix pour des travaux d'utilité publique.¹⁴ Des procédés du même ordre se trouvent toujours attestés au Moyen Age: à Saint-Denis notamment, le roi Eudes - qui bénéficie de son statut d'abbé laïc du monastère - effectue plusieurs prélèvements dans le trésor vers la fin du IX^e s.¹⁵ L'exemple du trésor de la cathédrale de Rouen, pour lequel on dispose d'indications précises dernièrement exploitées par J. Le Maho, est encore plus révélateur: on y voit successivement l'évêque Ansbert faire fondre, au VII^e s., plusieurs vases précieux pour lutter contre une disette sévissant dans la population locale, puis les ducs de Normandie opérer divers prélèvements aux XI^e - XII^e s.¹⁶ Le parallélisme avec les usages anciens se vérifie même dans le détail de certains de ces procédés: des trésors romains du Bas-Empire comme celui du Saulzoir, dans le Nord de la Gaule, renferment ainsi des éléments volontairement découpés, dont on avait donc récupéré une partie du métal;¹⁷ et plusieurs siècles plus tard, on dépècera de la sorte, au cours d'une période de plus de vingt ans pour les besoins ponctuels successifs, les placages d'or du maître autel de la cathédrale de Rouen.¹⁸

On peut d'autre part constater que les pourvoyeurs de trésors relèvent assez exactement des mêmes catégories de la population civile. Au plus haut de l'échelle sociale, les souverains hellénistiques déjà avaient très substantiellement doté les sanctuaires païens; et dans le contexte de la Rome républicaine, un Sylla, entre autres, ne manquait pas de s'inspirer de leur exemple.¹⁹ L'attitude de Constantin, premier empereur chrétien, se calque sur ces précédents, en détournant simplement ces largesses vers les établissements de la nouvelle *religio licita*. Au cours du Haut Moyen Age, les monarques francs ne demeureront pas en reste: il suffit ici de renvoyer aux donations de Dagobert puis de Charles le Chauve, auxquels le trésor de Saint-Denis est redevable de quelques-uns de ses accroissements les plus significatifs.²⁰ Indépendamment des souverains qui, bien évidemment, ont réservé ce genre de libéralités aux sanctuaires les plus prestigieux, les ressortissants de l'aristocratie sont également toujours intervenus en ce sens: pour le début du II^e s. à Ephèse et le début du III^e s. à Tébessa, on dispose ainsi de documents qui stipulent d'importants dons émanant de personnages de rang éminent;²¹ aux VI^e-VII^e s., le trésor paléobyzantin de Kaper Koraon - trésor d'une église de Syrie, tel. que M. Mundell Mango en a proposé la reconstitution à partir de pièces aujourd'hui dispersées dans divers

musées²² - comporte plusieurs objets dont les inscriptions signalent l'évergétisme de Mégas, ex-consul et curateur des domaines impériaux;²³ et en pleine époque carolingienne, on peut encore citer l'exemple du prince de Bretagne Salomon, bienfaiteur de l'abbaye de Plélan.²⁴ Si l'on descend à présent au niveau de particuliers non titrés, l'Antiquité classique fournit de multiples attestations d'objets plus ou moins modestes offerts en ex-voto par d'humbles fidèles: il peut s'agir de feuilles d'argent d'un poids parfois inférieur à 10 grammes,²⁵ comme de simples objets utilitaires, mais aussi de pièces de métal ouvragées - vaisselles, statuettes... - d'importance non négligeable; de toute manière, l'accumulation de ces pièces correspond à un capital appréciable, dont certains règlements de temples prévoient l'éventuelle revente pour financer les besoins du culte.²⁶ Pour la période paléobyzantine, les inscriptions du trésor de Kaper Koraon livrent les noms d'une cinquantaine de donateurs dont on peut, à bon droit sans doute, conjecturer qu'il s'agissait de petits propriétaires terriens, commerçants ou artisans; le poids du métal des plats ou récipients qu'offrent ces individus - ou le coût, spécifié par les colophons, des livres dont ils pourvoient également leur sanctuaire - correspond à des dépenses assez minimes, à la mesure précisément de ce que recommande en 516 le patriarche Sévère d'Antioche dans l'une de ses homélies: le prélat y exhorte en effet chaque membre de la communauté - même le plus pauvre - à donner au moins l'équivalent d'une livre d'argent à son église.²⁷ On doit d'ailleurs, pour cette même époque, assimiler ces dons à ceux, attestés par de nombreuses inscriptions sur des éléments architecturaux ou sur des pavements de mosaïque, que les particuliers effectuent pour l'érection de l'édifice lui-même, et dont les responsables religieux semblent bien souvent décider de l'affectation précise.²⁸

Le Haut Moyen Age occidental ne livre certes plus beaucoup de témoignages de ce genre; mais quelques objets, comme le reliquaire de Teuderic à Saint-Maurice d'Agaune pour le VII^e s., où un couple de laïcs non titrés se trouve mentionné avec le prêtre dédicant et les deux orfèvres,²⁹ établissent cependant le très probable maintien de ces usages; cela paraît confirmé, bien plus tard, au XII^e s., par l'exemple de la nouvelle châsse de Saint-Pantaléon de Cologne que l'abbé Heinrich fait réaliser grâce aux offrandes de nombreux fidèles.³⁰ A côté des largesses de ces laïcs de tout statut social, il convient naturellement de ne pas omettre la part des clercs dans l'enrichissement des trésors ecclésiastiques: il leur en était même fait obligation, comme l'atteste notamment un canon du concile d'Agde en 506, qui stipule que la fortune d'un évêque doit, pour partie du moins, revenir à son église.³¹ Mais il ne s'agit pas là non plus d'une innovation médiévale, car la correspondance peut s'établir avec les offrandes dont devaient s'acquitter, dans certaines cités du monde de l'Antiquité classique, les prêtres des sanctuaires.³²

La continuité doit aussi être soulignée quant aux motivations de ces divers personnages. Elle apparaît immédiatement si l'on se réfère aux inscriptions de dédicace de nombreux objets: c'est "en accomplissement d'un voeu" - la formulation exacte, grecque ou latine, présentant plusieurs variantes - qu'accomplissent leur geste les donateurs païens aussi bien que ceux de l'époque paléochrétienne.³³ Un souci d'ostentation n'est sans doute pas absent, surtout dans le cas des offrandes les plus notables; mais l'essentiel consiste bien en un désir de s'assurer - et d'assurer éventuellement aussi à ses proches - la protection divine. L'objet inscrit est ainsi conçu comme un support matériel de la prière, et sa présence dans le temple, comme

plus tard dans l'église, rappellera à la divinité dédicataire le geste pieux de l'évergète: l'efficacité de celui-ci s'avère garantie par la pérennité de l'objet votif, comme semble l'envisager un C. Vibius Salutaris en 104 lorsqu'il recherche la meilleure fondation possible pour un sanctuaire d'Ephèse,³⁴ en contexte chrétien et vers la fin du XI^e s., l'abbé de Conques Bégon n'a manifestement pas d'autre dessein en faisant graver sur l'un des reliquaires qu'il destine à l'église Sainte-Foy " *me fieri iussit Bego, clemens cui Dominus sit*".³⁵

Mais si ce qui précède a mis l'accent sur les fortes permanences de la tradition antique, on n'en doit pas moins reconnaître que divers changements marquent le passage aux temps médiévaux.

Cela se manifeste d'abord par la modification de certaines pièces constitutives de ces trésors. Car si l'on relevait plus haut que les testaments d'évêques mérovingiens établissaient la conservation de bien des objets attestés à l'époque païenne, ils indiquent aussi parfois que des adaptations aux nouveaux usages liturgiques ont été jugées nécessaires. Ainsi dans la première moitié du VI^e s., le testament de Remi de Reims mentionne - malheureusement sans en préciser l'aspect originel - un vase d'argent dont le métal devra être récupéré pour la confection de calices et patènes (pour la célébration du service divin, selon toute évidence); il fait encore état d'un vase d'or - ancien cadeau de Clovis - qui fournira la matière pour un ciboire et calice figuré.³⁶ A Reims encore, au VII^e s., l'évêque Sonnac prend des dispositions du même ordre pour des espèces monétaires et vases de métal précieux qu'il lègue



Fig. 1a. Calice de Gourdon, VI^e s. Paris, B.N., Cabinet des médailles

à son église.³⁷ Bien que ces documents ne le stipulent pas expressément, on peut penser que le caractère profane ou païen du décor était cause de la transformation de pièces de facture probablement bien antérieure pour l'usage eucharistique. Et, de fait, les quelques rares témoignages archéologiques dont on dispose pour cette même époque dans l'Occident haut-médiéval attestent bien cette évolution. On renverra notamment aux objets du trésor de Gourdon en Gaule³⁸ (fig. 1), que leur association à un lot de monnaies per-



Fig. 1b. Patène de Gourdon, VI^e s. Paris, B.N., Cabinet des médailles



Fig. 2. Calice en or attribué à St. Eloi, VII^e s., dessin: A. du Saussey (1653)

met de dater avec quasi certitude du VI^e s.; l'essentiel de l'ornementation de la patène, notamment, consiste en une croix au centre du plateau; et, sinon, la technique des grenats incrustés dans un réseau de cloisons, ainsi que les deux anses aviformes du calice, correspondent parfaitement à l'esthétique des armes d'apparat et objets de parure francs contemporains.³⁹ Un siècle plus tard, le calice (fig. 2) qu'une fort ancienne tradition attribue à l'activité d'orfèvre de Saint Eloi, et détenu jusqu'à la Révolution par l'abbaye de Chelles,⁴⁰ reprend le



Fig. 3. Calice offert par le duc de Bavière Tassilon à l'abbaye de Kremsmünster, autour de 777., Trésor de l'abbaye,

traitement de l'orfèvrerie cloisonnée et manifeste la même prédilection pour un décor aniconique. Certes, cet aniconisme ne régnait sans doute pas sans partage: le testament de Remi évoqué ci-dessus mentionnait bien la réalisation d'un calice "à figures" à partir du vase de Clovis; et l'on conserve précisément, pour le VIII^e s. du moins, un spécimen de ce type avec le calice (fig. 3) offert par le duc de Bavière Tassilon à l'abbaye de Kremsmünster,⁴¹ en deux registres distincts, correspondant à la coupe et à son pied, se superposent les bustes du Christ avec les quatre évangélistes, de la Vierge et du Baptiste avec deux autres saints; la transposition d'un programme d'abside y a, à juste titre, été relevé;⁴² mais ce retour à la tradition figurative s'accompagne à présent d'un schématisme accusé et d'une prolifération d'entrelacs, qui trahissent une forte imprégnation d'art insulaire propre au milieu salzbourgeois où pourrait bien avoir été produite cette oeuvre, d'aspect bien différent de ses antécédents paléochrétiens.

Les reliquaires constituent une autre catégorie d'objets pour lesquels se constatent des modifications assez significatives lors de l'entrée dans le Moyen Âge. En effet, les nombreux spécimens en ivoire ou métal précieux recensés à ce jour pour la fin de l'Antiquité⁴³ se présentent sous la forme de cassettes de format quadrangulaire, ovale ou cylindrique: indépendamment du décor figuré à caractère chrétien qui s'y trouve attesté, ces objets correspondent donc tout à fait aux coffrets ou pyxides d'usage utilitaire fréquents dans le monde classique. Mais, sans supplanter évidemment les types précé-

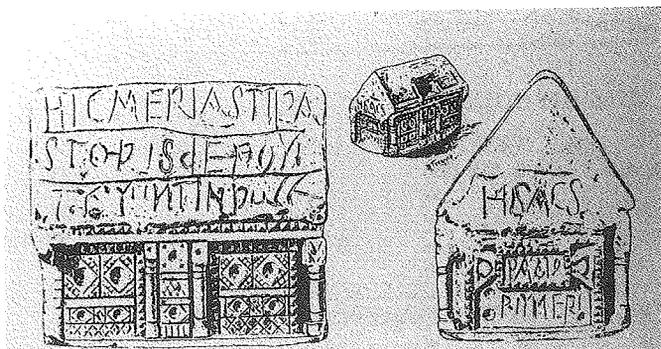


Fig. 4. Reliquaire en alabastré de Henchir Akhriba, Algérie, VI^e s., Alger, musée

dents, une autre forme de reliquaire va émerger à partir, semble-t-il, du VI^e s., pour connaître une diffusion presque dans l'ensemble de l'Europe occidentale jusqu'au seuil de l'époque romane: il s'agit des "reliquaires-bourses" (fig. 5-9), dont l'aspect évoque effectivement une sorte d'aumônière mais aussi une maisonnette avec ses quatre parois verticales ou légèrement talutées, ses deux pignons triangulaires (parfois concaves) et son toit à deux rampants.⁴⁴ Typologiquement parlant, ces objets paraissent dériver de certains reliquaires paléochrétiens (fig. 4), généralement de marbre ou de simple calcaire,⁴⁵ dont la cuve quadrangulaire et le couvercle en bâtière rappelaient manifestement une forme de sarcophage des plus courantes, le sarcophage miniaturisé en question se trouvant assimilé à la "demeure" du saint dont il renfermait les reliques. On a là, sans doute, la lointaine origine des grandes châsses architecturales des XII^e-XIII^e s., dont la configuration s'inspirera cependant davantage du schéma basilical avec ses articulations plus complexes. Nos reliquaires-bourses du Haut Moyen Âge sont fréquemment réalisés en métal précieux, à l'instar de certains reliquaires paléochrétiens; mais en correspondance (comme pour les calices et patènes évoqués ci-dessus) avec l'ornementation en honneur dans l'orfèvrerie civile "barbare", les incrustations de grenats et (ou) de verroteries dans la technique du cloisonné, ainsi que le montage de perles pierres précieuses ou semi-précieuses, et parfois l'inclusion d'émaux, y dominent désormais. L'ivoire, autre matériau à caractère somptuaire mis à profit pour certains reliquaires de l'Antiquité tardive comme le célèbre coffret de Brescia,⁴⁶ se voit à présent remplacé par l'os du fait de la très nette restriction des échanges avec les comptoirs de l'Orient méditerranéen par lesquels transitaient les défenses d'élé-

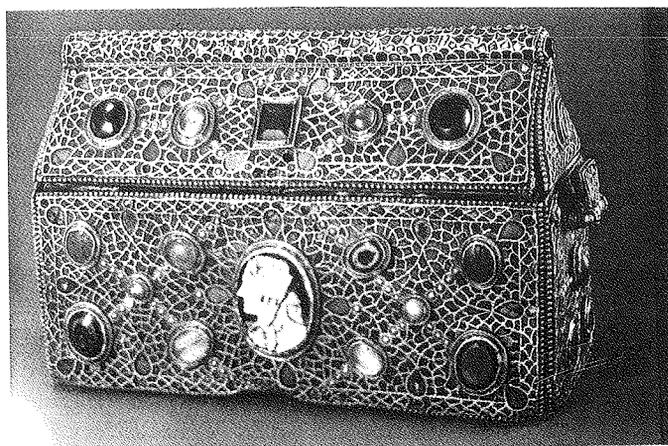


Fig. 5. Reliquaire orfèvre de Saint-Maurice d'Agaune, VII^e s., Trésor de l'abbaye

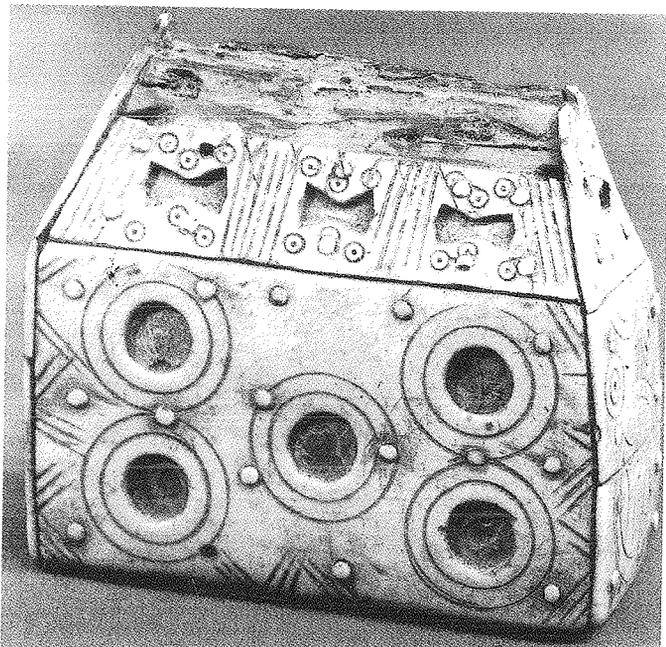


Fig. 6. Reliquaire plaqué d'os, trouvé à Tournai, VIè s?, Tournai, Trésor de la cathédrale



Fig. 8. Reliquaire doré, trouvé à Saint-Benoît-sur-Loire, avant 672, Trésor de l'abbaye

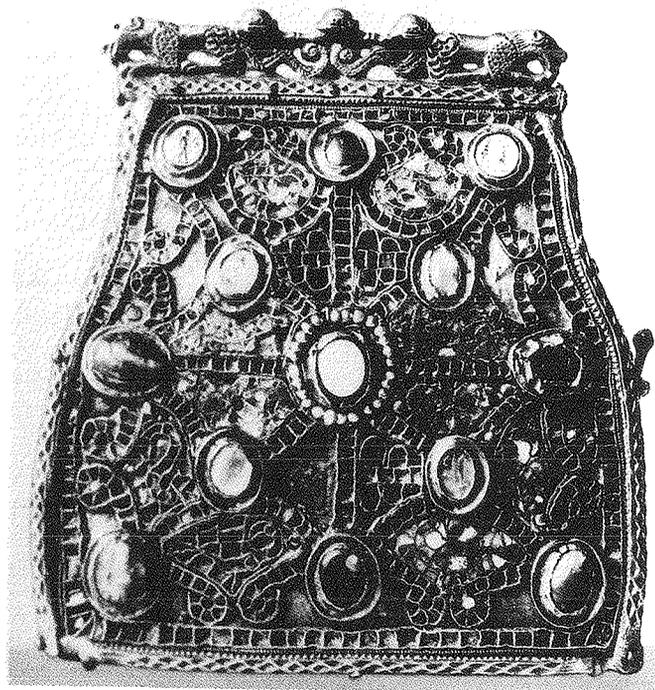


Fig. 7. Reliquaire probablement offert par le duc saxon Widukind à l'abbatiale d'Enger, fin du VIIIè s., Berlin, Kunstbewerhemuseum.



Fig. 9. Reliquaire d'Altheus, fin du VIIIè s., Sion (Valais), Trésor de la cathédrale

phant d'Inde ou d'Afrique orientale.⁴⁷ Comme pour les calices et patènes à nouveau, une indéniable rupture s'opère dans la nature du décor: certains des plus anciens, sans doute, des exemplaires haut-médiévaux - qu'il s'agisse du reliquaire orfévère de Teuderic à Agaune (fig. 5), de celui de Warnebert (évêque de Soissons?) à Beromünster, ou du reliquaire plaqué d'os de Tournai⁴⁸ (fig. 6) - n'offrent qu'une ornementation aniconique, ou privilégiant du moins le signe ou la formulation abstraite et symbolique; on le constatera encore vers la fin du VIIIè s. sur l'une des faces du reliquaire (fig. 7) probablement offert par le duc saxon Widukind à l'abbatiale d'Enger: comme l'a relevé V. H. Elbern, le *signum Christi* s'y surimpose à une trame cloisonnée où cohabitent oiseaux, poissons et reptiles,

soit des représentants des trois espèces bibliques.⁴⁹ D'autres de ces reliquaires reviennent - ou demeurent fidèles - à la tradition figurative antique, comme le spécimen de Saint-Benoît-sur-Loire⁵⁰ (fig. 8); mais le traitement au repoussé et les incisions y révèlent une main plutôt malhabile; et si les spécimens postérieurs, comme celui d'Altheus à Sion⁵¹ (fig. 9), témoignent de plus de sûreté dans la délimitation des contours, une forte stylisation les différencie des modèles classiques. Il faut d'autre part prendre en compte l'usage de ces reliquaires-bourses, qui pourrait aussi permettre de souligner de notables inflexions: on remarque sur les petits côtés de la plupart d'entre eux l'implantation d'anneaux de suspension, qui dénoterait donc de la possibilité de les porter sur la poitrine appendus à une courroie ou cordon; on songe immédiatement aux croix-

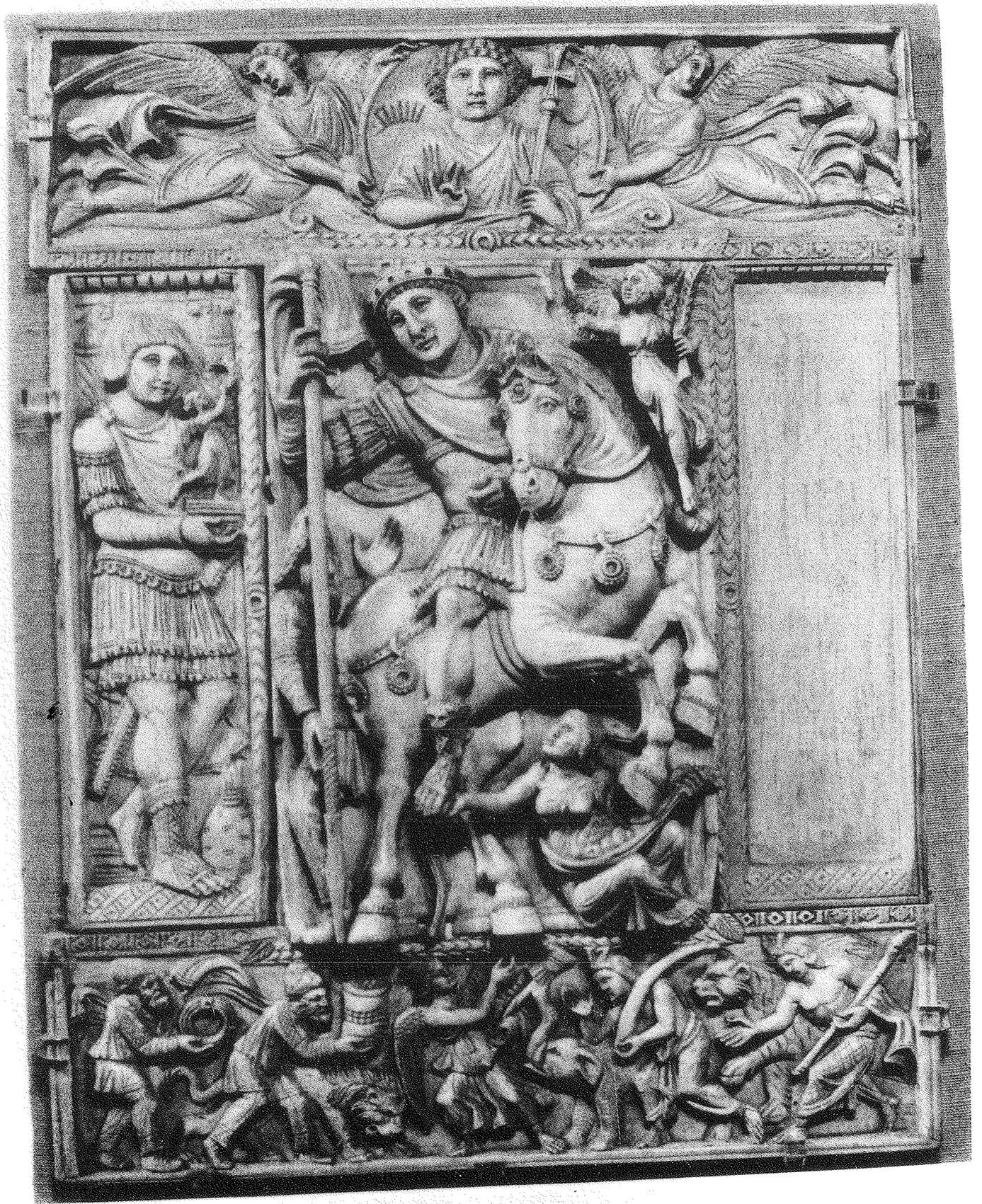


Fig. 10 a. Ivoire "Barberini", avers (empereur triomphant) Constantinople, vers 500, ou première moitié du VI^e s., introduction en Gaule au VII^e s., Paris, Louvre.

reliquaires et *encolpia* divers attestés en milieu byzantin depuis la fin de l'Antiquité;⁵² et le très petit format - moins d'une quinzaine de centimètres dans leur plus grande dimension - s'accorderait en tout cas assez bien à ce genre d'utilisation, pour laquelle on ne dispose malheureusement pas de textes antérieurs au XIV^e s. dans l'Occident médiéval.⁵³ S'il en était ainsi, la fonction prophylactique des "bulles" que l'on portait au cou dans l'Antiquité classique aurait en quelque sorte été réassumée; mais le fait que l'objet renferme des particules de corps saint lui confère, indépendamment même de la configuration générale, du décor et d'éventuelles finalités liturgiques, un tout autre caractère.

Une mutation sans doute beaucoup plus radicale est réalisée avec le remploi - et le détournement de la fonction initiale - d'objets en ivoire. Il s'agit, dans un certain nombre de cas, de diptyques à volets d'une seule pièce, dont un texte de 384 restreignait déjà l'usage aux seuls consuls:⁵⁴ ceux-ci s'y trouvent représentés en tenue d'apparat et ouvrant les jeux qui, traditionnellement, marquaient leur accession à la plus haute magistrature; ou peut aussi avoir affaire à un diptyque à volets articulés en cinq pièces avec au centre une effigie impériale.⁵⁵ On a ainsi le témoignage de la réutilisation de tels spécimens pour y inscrire, au revers, des noms de donateurs qui devaient être lus à l'office au *memento*; on pouvait également, semble-t-il, y inscrire des listes de saints et d'évêques;⁵⁶ pour la Gaule du VII^e s., ces deux éventualités sont respectivement attestées par l'"ivoire Barberini" du Louvre (fig. 10), et par un diptyque au nom du consul Anastase partagé entre l'Antiquarium de Berlin et le Victoria and Albert Museum de

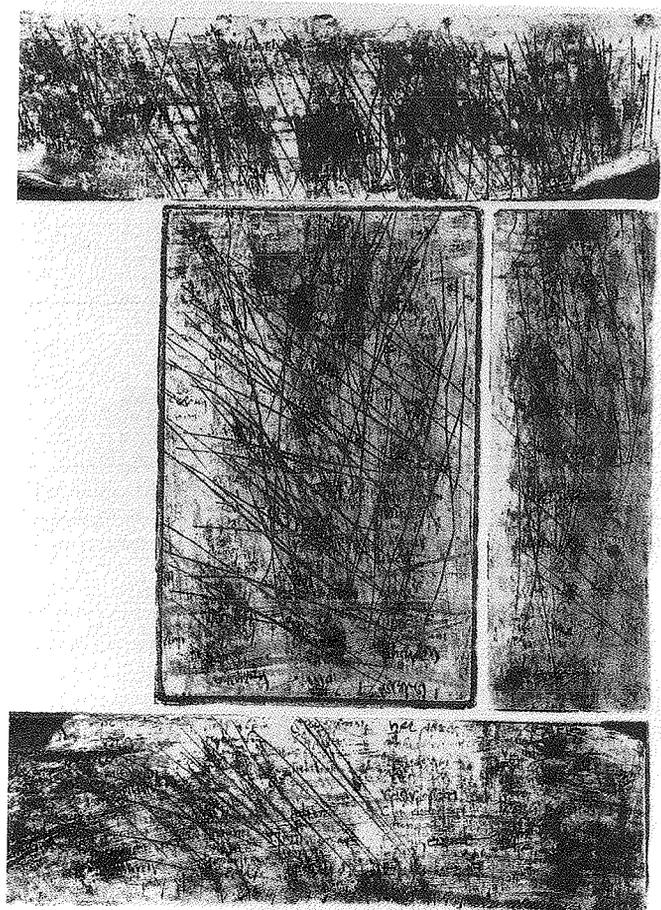


Fig. 10 b. Ivoire "Barberini" revers (inscriptions mérovingiennes)

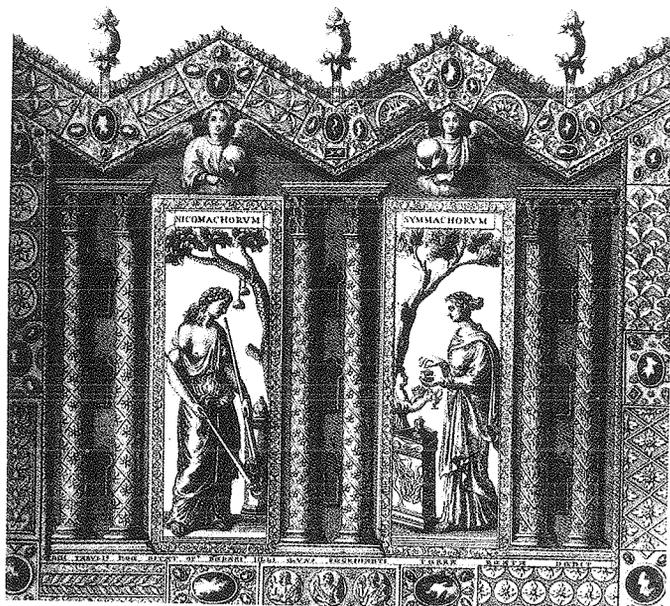


Fig. 11. Diptyque en ivoire aux noms des Symmaques et des Nicomaques, réutilisé dans un reliquaire de l'abbaye de Montier-en-Der, Italie, vers 400, introduction en Gaule au VII^e s. Reconstruction de P.C. Claussen, d'après Martène et Durand.

Londres;⁵⁷ ce sont parfois encore des chants liturgiques que l'on y note, comme le montre pour le IX^e s. - mais l'usage en était probablement antérieur - un diptyque du consul Philoxenus conservé à la Bibliothèque nationale de Paris.⁵⁸ Il convient en outre de relever que, pour tous ces exemples, les inscriptions ont été apposées à l'encre à même l'ivoire, et non au styilet dans une pellicule de cire ainsi que cela correspondait aux pratiques de l'Antiquité. Un autre mode de réutilisation peut être évoqué grâce au cas d'un diptyque partagé entre le Musée de Cluny à Paris et le Victoria and Albert Museum de Londres⁵⁹ (fig. 11): il s'agit de deux plaques figurant deux prêtresses de Cères et de Bacchus sacrifiant à Cybèle et à Jupiter, plaques sans doute sculptées en Italie vers 400 pour les membres des deux grandes familles de l'aristocratie païenne aux noms desquelles elles sont gravées; un texte du X^e s. nous apprend que Bercharius, fondateur du monastère de Montier-en-Der dans l'Est de la Gaule, les avait fait au VII^e s. monter dans un reliquaire principal de son abbaye. Encore que le rite d'offrande d'encens ait pu y évoquer pour Bercharius le début de l'Évangile de Luc (I,9),⁶⁰ il est fort possible que l'abbé n'ait accordé aucune attention au caractère foncièrement païen de ces représentations: seul lui aurait importé l'aspect somptuaire du matériau, voire aussi la finesse des reliefs, pour rehausser de la sorte l'écrin des restes vénérés dont il avait la garde.

Des ivoires à sujets chrétiens ont d'autre part été produits dès le V^e s., reprenant précisément les types des diptyques consulaires et impériaux. Leur usage était apparemment du même ordre que ceux que nous venons d'évoquer: c'est en tout cas ce que tendrait à suggérer l'exemple du "Livre d'ivoire" provenant du trésor de la cathédrale de Rouen,⁶¹ associé à l'époque romane à un manuscrit qui comporte une liste épiscopale dont les premiers noms pourraient bien - la vérification n'a malheureusement pas encore été effectuée - se trouver au dos des deux plaques en question. On aimerait d'ailleurs, à ce propos, déterminer le moment à partir duquel s'est instauré le montage de ces diptyques chrétiens en plats de reliure de manuscrits; cela se vérifie aux dernières décennies du VIII^e s., notamment avec le psautier commandé par Charlemagne au

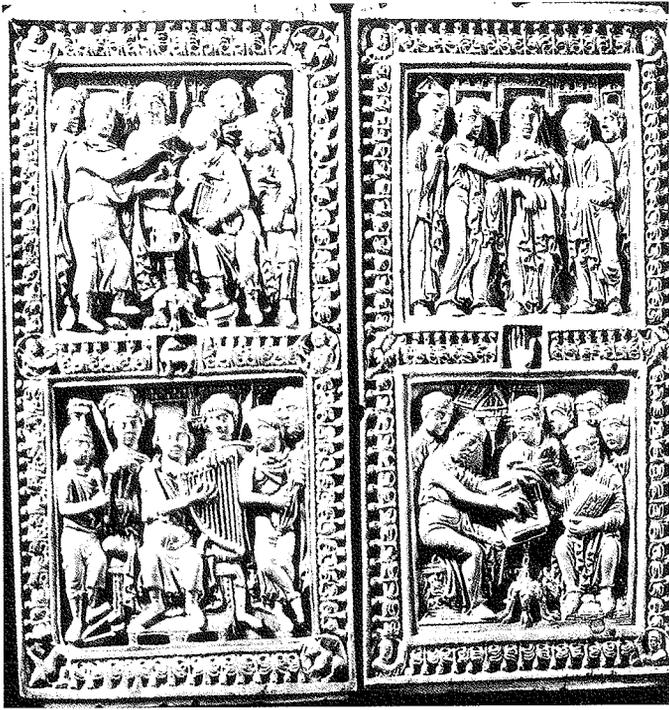


Fig. 12. Plats de reliures en ivoire, Psautier de Dagulf, fin du VIII^e s., Paris, Louvre

scribe Dagulf,⁶² pourvu de deux ivoires (fig. 12) dont les sujets - David chantant ses psaumes, et saint Jérôme en dirigeant la transcription - s'accordent étroitement au contenu du livre.

Mais on ne dispose d'aucune attestation assurée antérieurement à cet exemple carolingien. Les stries qui apparaissent au dos de l'ivoire Barberini" (fig. 10) évoqué ci-dessus correspondent manifestement à une utilisation de ce genre: ces incisions avaient en effet sans doute pour but de retenir la colle assujettissant la plaque à son ais de bois; mais elles n'ont vraisemblablement été pratiquées qu'assez longtemps après 662, date à laquelle renvoie le nom du souverain austrasien le plus récent inclus dans la liste des noms à l'encre; et bien que la prudence s'impose du fait de la disparition d'éventuels autres témoignages, cela ne plaide donc guère pour un usage de plats de reliure d'ivoire dès l'époque mérovingienne.

Dans la mesure, à présent, où les reliques elles-mêmes, plus que leurs réceptacles ou que tout autre objet liturgique, constituaient le véritable trésor d'une église, il faut s'arrêter à ce qu'il en advient de l'époque paléochrétienne aux temps médiévaux. Rappelons d'abord qu'indépendamment de cas particuliers, comme le bois de la croix à Jérusalem ou le chef de Jean-Baptiste à Emèse, conservés en écrin dans une annexe du sanctuaire et présentés ainsi à la vénération des fidèles,⁶³ l'usage établi dès les environs de 400 veut que les reliques se trouvent étroitement associées à un autel: Y. Duval, notamment, a renvoyé à l'un des canons du Concile de Carthage de 401 suivant lequel la table eucharistique "ne pouvait être consacrée que par une présence matérielle, sépulture ou relique, représentant un saint";⁶⁴ il s'agissait alors de déposer les particules en question à la base de la table, et l'archéologie africaine, tout particulièrement, a confirmé cette pratique en livrant nombre de *loculi* aménagés dans le socle de l'autel pour recevoir un reliquaire, occulté de la sorte aux yeux des fidèles.⁶⁵ On notera cependant que, dès la fin de l'Antiquité, certains autels reposant sur un *stipes* plus volumineux présentent, comme les exemplaires de Ravenne et de Poreč,⁶⁶ une *fenestella* à la partie antérieure permettant une vue partielle des reliques

au pied du support. Mais si l'on se transporte au début de l'époque romane, les usages apparaissent très sensiblement différents; évoquons là le témoignage dont on dispose pour Saint-Vanne de Verdun grâce à la chronique d'Hugues de Flavigny, de la première moitié du XI^e s.: à la partie antérieure du chœur se trouvaient, manifestement en pleine vue cette fois, trois châsses à reliques associées à trois autels (distincts d'un quatrième autel, à saint Pierre, implanté quant à lui au fond de l'abside). Il faut donc tenter de préciser les étapes qui, au cours du haut Moyen Âge, ont abouti à une mutation de cet ordre. Notons à ce propos que, pour le VII^e s., les informations que donnent pour Saint-Denis la *Vita Eligii* de saint Ouen et les *Gesta Dagoberti* indiquent que le tombeau du saint éponyme était certes magnifié par un *tugurium* (baldaquin) de marbre, d'or et de pierres précieuses, mais sans que les reliques elles-mêmes, semble-t-il, aient été l'objet d'une élévation. Au milieu du IX^e s. (853) à Sens, en revanche, l'archevêque Wénilon exhume les restes de saint Loup et de sainte Colombe pour les placer sur deux autels de la nouvelle abbatale Sainte-Colombe, qui est consacrée cette année-là; le changement d'usage s'avérerait donc accompli, encore que l'on aimerait savoir si les reliques en question - qui ont vraisemblablement à cette même date été enveloppées dans les tissus de soie orientaux auxquelles elles ont plus tard été retrouvées associées - ont dès lors été exposées ainsi de manière permanente, ou en certaines occasions seulement. Evoquant voici plus de vingt ans le problème de l'exposition des corps saints, F. Ronig envisageait des présentations fort anciennes dans des "chambres du trésor" où auraient voisiné les objets du culte et les réceptacles à reliques; mais les rares exemples conservés auxquels renvoie cet article - à la cathédrale de Trèves, à Kornelimünster... - ne sont pas antérieurs à l'époque romane. Et quant à la *Camara Santa* d'Oviedo comme quant à la chapelle *Sancta Sanctorum* du Latran, auxquelles il a également été fait allusion pour le IX^e s. par F. Ronig, on ne saurait non plus en tirer d'évidences décisives: car l'édifice asturien semble bien avoir maintenu, avec ses deux niveaux, le principe du local bas - simple amplification de certaines *confessiones* paleochrétiennes - distinct de la salle cultuelle; et dans la chapelle pontificale romaine, c'est encore dans l'autel même qu'avait été enfermée l'*arca cypressina* avec ses diverses reliques. L'évolution apparaît donc fort difficile à retracer, et il est d'ailleurs probable qu'elle s'est effectuée avec d'importants décalages de temps suivant les millieux: ainsi à Trèves, N. Gauthier a suggéré que l'on avait peut-être dès les environs de 700 remonté de la crypte dans la basilique les reliques de Saint-Maximin; et c'est bien plus tôt encore, au VI^e s. aux Saints-Apôtres (Sainte-Croix) d'Arles, que les restes du *sanctissimus abbas Florentinus* semblent avoir eu l'honneur d'une deuxième sépulture bien en vue, dans un tombeau à supports revêtus de marbre.

La fourchette chronologique ainsi très largement ouverte pour l'attestation de ces élévations de reliques correspond en définitive assez bien à ce que nous relevons pour les autres modifications d'usages ou de configurations d'objets: si l'extrême fin de l'Antiquité semble à certains égards en marquer le début, ce n'est qu'à l'époque carolingienne - voire post-carolingienne, pour certains aspects - que le trésor d'église acquiert pleinement ses caractères médiévaux; on n'oubliera d'ailleurs pas d'assortir cette constatation de toutes les nuances impliquées par les maintiens de la tradition gréco-romaine auxquels nous nous étions d'abord attachés, et qui se vérifient encore aux siècles postérieurs. Mais on ne manquera

surtout pas non plus de souligner le parallèle qui s'établit avec l'évolution dans des domaines connexes. Ainsi en ce qui concerne le vêtement liturgique, dont A. von Euw a rappelé qu'après que les linéaments s'en soient probablement dessinés avec l'érection du christianisme en *religio licita*, il fallait attendre le *Liber officialis* d'Amalaire de Metz pour en trouver, sous les successeurs de Charlemagne, une véritable définition. Ainsi encore pour ce qui a trait au développement monumental: car tout en se gardant de restituer celui-ci de manière trop schématique, on y reconnaît le même type

d'ancrage des partis paléochrétiens basilicaux dans certains modèles de l'architecture classique, moyennant déjà de notables adaptations entre IV^e et VI^e s., puis l'aboutissement à des articulations réellement déterminantes pour les temps à venir - massifs de façade, chevets à cryptes complexes - aux VIII^e - IX^e s. seulement. En révélant une progression sensiblement du même ordre, l'examen des trésors d'église tel que nous l'avons proposé confirme donc excellemment l'importance de ces "siècles obscurs" pour la transition progressive entre deux cultures.

¹ X. BARRAL I ALTEt: *Les moines, les évêques et l'art*, dans *Religion et culture autour de l'an Mil. Royaume capétien et Lotharingie (actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'an Mil.* Auxerre - Metz, 1987, éd. D. Iogna-Prat et J.-Ch. Picard), Paris, 1990, p. 76; après ce sous-titre de formulation assez lapidaire, l'auteur revient, il est vrai, sur les réalisations plus anciennes (p. 78).

² V. H. ELBERN: *Goldschmiedekunst im frühen Mittelalter*, Darmstadt, 1988, offre l'une des meilleures synthèses récentes dans ce domaine, du point de vue de l'histoire de l'art. Cf. aussi, notamment, H. ROTH: *Kunst und Kunsthandwerk im frühen Mittelalter*, Stuttgart, 1986; et, pour une aire géographique plus resserrée, D. Gaborit-Chopin: *Les trésors de Neustrie du VII^e au IX^e siècle d'après les sources écrites*, dans H. Atsma éd., *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850.*, II, Sigmaringen, p. 259-293.

³ *Ornamenta ecclesiae. Kunst und Künstler der Romanik*, catal. de l'exposition du Schnütgen-Museum à la Kunsthalle, éd. A. Legner, Cologne, 1985.

⁴ P. LASKO: *Ars Sacra: 800-1200*, Harmondsworth, 1972.

⁵ Au sujet de ces dotations constantiniennes, cf. en dernier lieu J. GUYON: *Le cimetière aux deux lauriers. Recherches sur les catacombes romaines*, Rome, 1987, p. 239-263, *passim*, avec renvoi à l'édition du *Liber pontificalis* par L. DUCHESNE et aux commentaires de CH. PIETRI: *Roma christiana*, I, Rome, 1976, p. 79 sq.

⁶ F. BARRATE: *Les trésors de temples dans le monde romain: une expression particulière de la piété*, dans S. A. Boyd et M. Mundell Mango éd., *Ecclesiastical Silver Plate in Sixth-Century Byzantium*, Dumbarton Oaks (Washington), 1993, p. 111-121, *passim*.

⁷ J. GUYON, *op. cit.* (n. 5), p. 240-241.

⁸ R. KRAUTHEIMER ET ALII: *Corpus basilicarum christianarum Romae*, V, Rome, 1977, p. 88.

⁹ J. ADHÉMAR: *Le trésor d'argenterie donné par saint Didier aux églises d'Auxerre* (VII^e siècle), dans *Revue archéologique*, 6^e série, IV, juillet-décembre 1934, p. 44-45.

¹⁰ P. RICHIÉ: *Trésors et collections d'aristocrates laïcs carolingiens*, dans *Cahiers archéologiques*, XXII, 1972, p. 41-46.

¹¹ *Ibid.*, p. 43, avec renvoi à la source (*De ecclesiasticis disciplinis*, I, 67; cf. PL, CXXXII, 205).

¹² F. BARRATE, *op. cit.* (n. 6), p. 116.

¹³ *Ibid.*, p. 117, avec renvoi à Tacite, *Agricola*, 6, et, à Suétone, Nero, 32.

¹⁴ *Ibid.*, p. 116.

¹⁵ D. GABORIT-CHOPIN, dans *Le trésor de Saint-Denis*, catal. de l'exposition du Louvre, Paris, 1991, p. 51.

¹⁶ J. LE MAHO, dans *Le trésor de la cathédrale de Rouen*, catal. de l'exposition du Musée des Antiquités de la Seine-Maritime, Rouen, 1993, p. 20-22.

¹⁷ F. BARRATE, dans *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains*, catal. de l'exposition du Musée du Luxembourg (Paris) et du Musée de la civilisation gallo-romaine (Lyon), Paris, 1989, p. 158-160, no.105.

¹⁸ J. LE MAHO, *op. cit.*, (n. 16), p. 21.

¹⁹ F. BARRATE, *op. cit.* (n. 6), p. 13.

²⁰ D. GABORIT-CHOPIN, *op. cit.* (n. 15), p. 41-54.

²¹ F. BARRATE, *op. cit.* (n. 6), p. 112.

²² M. MUNDELL MANGO: *Silver from Early Byzantium*, Baltimore, 1986, pour la publication exhaustive de cet ensemble.

²³ D. FEISSEL: *Magnus, Mégas et les curateurs des maisons divines de Justin II à Maurice*, dans *Travaux et mémoires*, IX, 1985, p. 465-476.

²⁴ P. RICHIÉ, *op. cit.*, (n. 10), p. 40.

²⁵ F. BARRATE, *op. cit.* (n. 6), p. 115.

²⁶ *Ibid.*, p. 114.

²⁷ M. MUNDELL MANGO, *op. cit.* (n. 22), p. 12, avec renvoi à l'homélie 100 de Sévère d'Antioche.

²⁸ J.-P. CAILLET: *L'évergétisme monumental chrétien en Italie et à ses marges (IV^e-VII^e s.)*, d'après l'épigraphie des pavements de mosaïque, Rome, 1993, p. 397-471, *passim*.

²⁹ V. H. ELBERN, *op. cit.* (n. 2), p. 8.

³⁰ U. BERGMANN, dans *Ornamenta ecclesiae* (*op. cit.* n. 3), I, p. 129. Cf. également, pour une participation collective de simples moines associés à leur abbé, l'exemple du chandelier d'autel de Gloucester au début du XII^e s.: N. STRATFORD, dans *English romanesque Art*, catal. de l'exposition de la Hayward Gallery, Londres, 1984., p. 249 no 247.

³¹ *Concilia Galliae*, I, éd. C. Munier (*Corpus Christianorum, Series Latina*, 148), Turnhout, 1963., p. 207 (canon 33).

³² F. BARATTE, *op. cit.* (n. 6), p. 114.

³³ *Ibid.*, p. 119; M. MUNDELL MANGO, *op. cit.* (n. 22), p. 4-6.; et, pour les pavements d'églises, J.-P. CAILLET, *op. cit.* (n. 28), p. 404-413, 428-430, 443-450.

³⁴ F. BARRATE, *op. cit.* (n. 6), p. 121.

³⁵ J. TARALON, dans *Trésors des églises de France*, catal. de l'exposition du Musée des arts décoratifs, Paris, 1965., p. 305-306, no 542.

- ³⁶ Cf. la "recension brève" de ce testament opérée au IX^e s., par l'archevêque Hincmar, *Vita Sancti Remigi*, 32 (MGH, SRM, III, Hanovre, 1896., éd. B. Krusch, p. 336-340); pour la valeur de ce document, cf. notamment A.H.M. JONES, PH. GRIERSON, J.A. CROOK, *The Authenticity of the "Testamentum S. Remigi"*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXXV, 1957., p. 356-373, puis M. Sot, *Un historien et son Eglise. Flodoard de Reims*, Paris, 1993., p. 751-753.
- ³⁷ Testament connu par certains passages repris au X^e s. par Flodoard: cf. *Flodoardi Historia Remensis Ecclesiae*, lib. II, cap. V, 27, éd. M. Lejeune, 1854., p. 258-260 (et rééd. anastatique dans *Revue du moyen Âge latin*, XXXVIII, 1982., p. 44-46); et, tout récemment, M. SOT, *op. cit.* (n. 36), p. 428-430.
- ³⁸ J. LAFAURIE, *Trésor mérovingien de Gourdon (Saône-et-Loire)*, dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1958., p. 61-68; puis notamment F. BARATTE ET C. METZGER, *L'orfèvrerie christianisée*, dans N. DUVAL (dir.), *Naissance des arts chrétiens*, Paris, 1991., p. 307-308, 314.
- ³⁹ V. H. ELBERN, *op. cit.* (n. 2), p. 14-15. Quant à la prédilection pour les grenats notamment, cf. B. ARRHENIUS, *Merovingian Garnat Jewellery*, Stockholm, 1985.
- ⁴⁰ V. H. ELBERN, *op. cit.* (n. 2), p. 18; F. Baratte et C. Metzger, *op. cit.* (n. 38), p. 311, 314.
- ⁴¹ G. HASELOFF, *Der Tassilokelch*, Munich, 1951.
- ⁴² Cf., en dernier lieu, V. H. ELBERN, *op. cit.* (n. 2), p. 25.
- ⁴³ H. BUSCHHAUSEN, *Die spätrömischen Metallschreine und frühchristlichen Reliquiare*, Vienne, 1971., passim; W. F. VOLBACH, *Elfenbeinarbeiten der Spätantike und des frühen Mittelalters*, 3^e éd., Mayence, 1976, en particulier n^o. 107 et n^o. 120 pour les exemplaires de Brescia et de Samagher (près de Pula).
- ⁴⁴ J. BRAUN, *Die Reliquiare des christlichen Kultes und ihre Entwicklung*, Fribourg-en-Brisgau, 1940., p. 198-205.
- ⁴⁵ Cf. par exemple le reliquaire (en albâtre) du site maghrébin d'Henchir Akhrib: Y. DUVAL, *Loca sanctorum Africae*, I, Rome, 1982., p. 264-267, n^o. 127; dessin également reproduit dans I. GUI, N. DUVAL, J.-P. CAILLET, *Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord*, I, *Inventaire de l'Algérie*, Paris, 1992., pl. LXXXII, 3.
- ⁴⁶ W. F. VOLBACH, *op. cit.* (n. 43), n^o. 107.
- ⁴⁷ A. CUTLER, *The Craft of Ivory*, Dumbarton Oaks (Washington), 1985., p. 20-37, passim; J.-P. CAILLET, *L'ivoire et l'os*, dans N. DUVAL (dir.), *Naissance des arts chrétiens*, Paris, 1991., p. 328-329, 331.
- ⁴⁸ H. ROTH, *op. cit.* (n. 2), p. 261-262 (reliquaires d'Agaune et de Beromünster); *Childéric-Clovis, 1500^e anniversaire, 482-1982.*, catal. de l'exposition de Tournai, 1982., p. 168, 171, E. 30 (J. Cassart) (reliquaire de Tournai).
- ⁴⁹ V. H. ELBERN, *Das Engerer Bursenreliquiar und die Zierkunst des frühen Mittelalters*, dans *Niederdeutsche Beiträge zur Kunstgeschichte*, X, 1971., p. 41-102, et XIII, 1974., p. 37-96; Id., *op. cit.* (2), p. 26-27.
- ⁵⁰ F. BARATTE ET C. METZGER, *op. cit.* (n. 38), p. 313-315.
- ⁵¹ V. H. ELBERN, *op. cit.* (n. 2), p. 21; D. THURRE, *Le reliquaire d'Altheus, évêque de Sion et abbé de Saint-Maurice*, dans *Helvetica archeologica*, 24/1993., 95/96, p. 126-176 (l'auteur évoque dans cet article, à titre comparatif, plusieurs autres de ces reliquaires-bourses).
- ⁵² Cf. notamment la croix-reliquaire de Dumbarton Oaks, qui passe pour avoir été découverte en Syrie, et dont le contexte de trouvaille, en particulier l'association avec un autre objet où se trouvent montées deux monnaies de Justinien, suggère l'attribution au VI^e s.: M.C. ROSS, *Catalogue of the Byzantine and Early Medieval Antiquities in the Dumbarton Oaks Collection*, II, Dumbarton Oaks (Washington), 1965., p. 136, n^o 179 H; G. HASELOFF, *Email im frühen Mittelalter*, Marburg, 1990., p. 17 et fig. 9, p. 41.
- ⁵³ J. BRAUN, *op. cit.* (n. 44), p. 70-71.
- ⁵⁴ Code Théodosien, XV, 9, 1.
- ⁵⁵ W. F. VOLBACH, *op. cit.* (n. 43), n^o. 48. Rappelons qu'il n'est pas assuré, au demeurant, que cet exemplaire ait originellement constitué un volet de diptyque (cf. notamment A. Cutler, *Barberiniana*, dans *Tesserae. Festschrift für J. Engemann*) (=Jahrbuch für Antike und Christentum. Ergänzungsband 18), Münster, 1991., p. 337-339; mais pour notre propos, il importe seulement que cet ivoire corresponde bien au type des "plats" à cinq éléments (dont plusieurs diptyques chrétiens ont repris le modèle), et qu'il ait effectivement été remployé à un autre usage dès le Haut Moyen Âge: nous y revenons ci-après.
- ⁵⁶ J.-P. CAILLET, *Ivoires protobyzantins importés en Gaule mérovingienne*, dans *Actes des IX^e Journées d'archéologie mérovingienne: Gaule mérovingienne et monde méditerranéen. Les derniers romains en Septimanie, IV^e-VIII^e siècles*, éd. Chr. Landes, Lattes, 1988., p. 64-65.
- ⁵⁷ W. F. VOLBACH, *op. cit.* (n. 43), n^o. 48 (ainsi que l'étude fondamentale de J. VEZIN, *Une nouvelle lecture des noms copiés au dos de l'ivoire Barberini*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, n. s., VII, 1971., (1973.), p. 19-53), et n^o. 17-18.
- ⁵⁸ *Ibid.*, n^o. 29.
- ⁵⁹ *Ibid.*, n^o. 55; J.-P. CAILLET, *op. cit.*, (n. 47), p. 326-327, 329.
- ⁶⁰ Je suis redevable à mon collègue de l'Université de Paris X-Nanterre, Y.-M. Duval, de cette suggestion.
- ⁶¹ W. F. VOLBACH, *op. cit.* (n. 43), n^o. 146; J.-P. CAILLET, *op. cit.* (n. 47), p. 324-326.
- ⁶² A. GOLDSCHMIDT, *Die Elfenbeinskulpturen aus der Zeit der karolingischen und sächsischen Kaiser*, VIII-XI Jahrhundert, I, Berlin, 1914., n^o. 3-4; D. GABORIT-CHOPIN, *Ivoires du Moyen Âge*, Fribourg, 1978., p. 44-46 et n^o. 49-40, p. 185.
- ⁶³ P. MARAVAL, *Lieux saints et pèlerinages d'Orient*, Paris, 1985., p. 187.
- ⁶⁴ Y. DUVAL, *op. cit.* (n. 45), II, p. 544.
- ⁶⁵ *Ibid.*, p. 548, ainsi que le catalogue des sites du vol. I, passim.
- ⁶⁶ F. W. DEICHMANN, *Ravenna, Hauptstadt des spätantiken Abendlandes, I, Geschichte und Monumente*, Wiesbaden, 1969., p. 74-75; A. R. TERRY, *The Architecture and Architectural Sculpture of the Sixth-Century Eufrasius Complex et Poreč*, Urbana (Illinois), 1984., (University Microfilms International, Ann Arbor, Michigan), p. 226-230.

Pod pojmom crkvene riznice najčešće se podrazumijevaju sačuvane cjeline koje potječu iz romaničkog i gotičkog doba. Kako sintetički prikazi o udjelu ranijih stoljeća u nastajanju riznica, kao i o njihovoj povezanosti s grčkom i rimskom antikom, ne postoje, ovdje će se pokušati dati okvirni prikaz.

Kontinuitet u odnosu na pretkršćansko doba prisutan je, kako potvrđuju pisani izvori, već u tipologiji predmeta. Tržišna vrijednost predmeta od plemenitih materijala ostaje, dakako, najbitnija; o tome svjedoče brojni primjeri njihove ponovne upotrebe u najrazličitije svrhe. Izdvajanje pojedinih socijalnih kategorija, u skladu s mogućnostima njihovih pripadnika, također doprinosi obogaćivanju riznica, a njihov glavni motiv nimalo se ne razlikuje: darom namijenjenim svetištu, osigurati za sebe božansku zaštitu.

Nekoliko razlika, međutim, najavljuje prijelaz ka srednjovjekovlju. Oporuke biskupa spominju nužne prepravke pred-

meta za upotrebu u liturgiji (5.-6. st.). Nekoliko sačuvanih primjeraka pokazuje isti anikonički ukras, izveden u istoj cloisonné tehnici kao i "barbarski" odjevni predmeti, dočim se na predmetima koji zadržavaju figuralni ukras monumentalni programi nastoje više ili manje shematski prilagoditi. Javlja se i jedan novi tip relikvijara, relikvijar - torbica. Promjena je vidljiva također i kroz sekundarnu upotrebu kasnoantičkih predmeta od bjelokosti, odnosno izradu njihovih imitacija, za potpuno različite namjene. Krajem 8. stoljeća pojavljuju se i prvi rukopisi uvezani u bjelokost. Razlike su primjetne i u vrednovanju relikvija; u 5. i 6. st. smještene u podnožju oltara, kasnije bivaju premještene u kutiju na samoj oltarnoj menzi.

Sukladno onom što je očito i u drugim područjima - kod liturgijske odjeće, ali također i u arhitekturi - izučavanje riznica definitivno ne ukazuje na krupnije preokrete: radi se o postupnoj evoluciji čiji značaj, međutim, obilježava važnost "mračnih stoljeća".